

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, j'ai communiqué avec la Reine il y a, je pense, une ou deux semaines pour lui demander son consentement et je suppose qu'elle l'a donné. Je vais m'en assurer. Nous l'aurons certainement—très vraisemblablement avant le départ du gouverneur général.

Le très hon. M. Diefenbaker: En fait, il ne peut partir sans lui.

[Français]

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Est-ce que, à l'instar de certains premiers ministres provinciaux, le premier ministre a accepté de faire partie du mouvement loyaliste canadien?

[Traduction]

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

LE PREMIER MINISTRE ET LA TOURNÉE DES ÉTABLISSEMENTS

M. Jack Cullen (Sarnia): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu la fin de semaine, comme mon ami d'en face, pour préparer ma question, mais j'ai eu une semaine de quarante au-dessous de zéro pour y réfléchir. Je reconnais que le premier ministre ne saurait se rendre à l'invitation de M. Duncan Pryde, conseiller des Territoires du Nord-Ouest, et consacrer de trois à quatre mois à une tournée des établissements esquimaux dans ces territoires; cependant, y songerait-il si l'on traçait un itinéraire qui ne prendrait que quatre à cinq jours?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LE DÉVELOPPEMENT RURAL

L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—LES PROJETS D'ORDRE ÉCONOMIQUE

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, le ministre des Forêts et du Développement rural nous dirait-il s'il s'est entretenu aujourd'hui avec le premier ministre de l'Île du Prince-Édouard au sujet des projets d'ordre économique et pourrait-il, comme nous osons l'espérer, faire une déclaration à ce sujet?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural): Oui, monsieur l'Orateur, j'ai rencontré le premier ministre de l'Île du Prince-Édouard.

[Traduction]

LA TÉLÉVISION

SUDBURY (ONT.)—L'ANTENNE COLLECTIVE

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, avant que vous passiez à l'appel de l'ordre du jour, puis-je demander au secrétaire d'État dans combien de temps peut-on s'attendre que le Conseil de la radio-télévision canadienne prenne une décision au sujet des demandes de licence de télévision à antenne collective dans la ville de Sudbury et ailleurs?

M. l'Orateur: Je doute que cette question soit urgente; elle pourrait être inscrite au *Feuilleton* ou débattue lors de l'ajournement.

● (3.00 p.m.)

ORDRES DU JOUR INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR L'AÉRONAUTIQUE

MODIFICATIONS CONCERNANT LES DÉFINITIONS, LES RÈGLEMENTS, ETC.—L'ÉTAPE DU RAPPORT

La Chambre passe à l'examen du bill n° S-14 modifiant la loi sur l'aéronautique, dont le comité permanent des transports et des communications a fait rapport sans amendement.

M. G. W. Baldwin (au nom de M. Nesbitt) propose:

Que l'article 10 soit ajouté comme suit:

"10. Ladite loi est en outre modifiée par l'adjonction de l'article suivant:

13A. Tous règlements, ordonnances ou instructions établis en vertu de la présente loi doivent être transmis au comité permanent de la Chambre des communes des transports et des communications et étudiés par ledit comité dans le délai d'un an à compter de leur entrée en vigueur."

—Cet amendement est le premier d'un certain nombre d'amendements de ce genre que la loyale opposition de Sa Majesté aura l'occasion de présenter au sujet des propositions législatives, comme celle que renferme la modification à la loi sur l'aéronautique. Au cours de cette première législature, depuis les élections du 25 juin, qui a commencé en septembre, nous avons adopté un certain nombre de projets de lois. Un examen de ces mesures dénote combien le présent gouvernement agit agressivement et résolument, en vue d'accaparer de plus en plus les droits du Parlement en accordant des pouvoirs au gouvernement, aux divers tribunaux et commissions pour adopter des décrets de nature prohibitive et